

## Avis de la Bourse

### Cotation en Bourse des titres CARTHAGE CEMENT suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 11 octobre 2019

**A partir du vendredi 17 janvier 2020,**

- Les 172 134 413 actions anciennes de la société Carthage Cement seront négociables en Bourse, droits de souscription détachés.
- Les droits de souscription seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes :
  - Code Mnémonique : CCDS
  - Code ISIN : TN0007400062
  - Groupe de Cotation : 32

Les 223 774 733 actions nouvelles à souscrire en numéraire, à raison de treize (13) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes, seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.